

Caudard-Breille Group

SAS au capital de 45 000 000 €

113 Chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

841 470 792 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 17 JUILLET 2025

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, affecte le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024, de 214 444,29 €, comme suit :

- au compte « Réserve légale », la somme de 11 386,25 €
soit au moins 5 % du bénéfice
- la somme de 2 643,00 €
au compte « Réserve spéciale pour achat d'œuvres originales
d'artistes vivants » qui serait ainsi porté à 10 752 €,
- à titre de « Dividende » aux associés, la somme de 133 000,00 €
- le solde, soit la somme de 67 415,04 €
étant affecté au compte « Autres réserves »

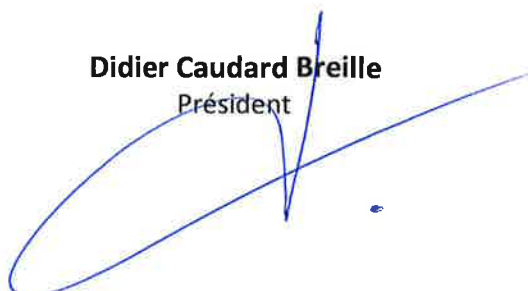
[...]

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Didier Caudard Breille

Président



Caudard-Breille Group
SAS au capital de 45 000 000 €
113 Chemin de Fontanières
69350 La Mulatière
841 470 792 RCS Lyon

COMPTES ANNUELS AU
31 DECEMBRE 2024

Certifiés conformes

Didier Caudard Breille
Président





2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAUDARD-BREILLE GROUP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		113 chemin de Fontanières 69350 LA MULATIERE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 4 1 4 7 0 7 9 2 0 0 0 1 8		Néant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le,		31/12/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	540		540
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	39 216		39 216
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	47 559 983	34 000	47 525 983
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 074 932	216 096	858 836
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	48 674 672	250 096	48 424 576	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	13 985		13 985
		Autres créances (3)	BZ	CA	92 527	66 827	25 700
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	141 082		141 082	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	54 095		54 095	
TOTAL (III)		CJ	CK	301 690	66 827	234 863	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		48 976 363	1A 316 923	48 659 439	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :			

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS CAUDARD-BREILLE GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000 000)	DA	45 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	79 613		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	732 042		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	214 444		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	2 228		
		TOTAL (I)	DL	46 028 328	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 500 808		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	88 749		
	Dettes fiscales et sociales	DY	41 553		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 631 111		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	48 659 439		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 631 111			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	648 654	FH	648 654	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	648 654	FK	648 654	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	27 949	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	676 605
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	288 400	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	10 882	
	Salaires et traitements*			FY	45 884	
	Charges sociales (10)			FZ	19 228	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	3	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	364 399	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	312 205	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	23 899	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	23 899	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	43 390	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	16 470	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	59 860	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(35 961)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	276 243	

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group



2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

e (article 53 A
des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise		SAS CAUDARD-BREILLE GROUP		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	77	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	77	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	476	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	476	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(398)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	61 401	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	700 582	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	486 138	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	214 444	
RENOVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	23 899
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	16 470
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	5 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	27 949
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9			
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Amortissements dérogatoires		476			
	Autres produits			77		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Règles et méthodes comptables promotion

Désignation de la société : SAS CAUDARD-BREILLE GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 48 659 440 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 214 444 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Règles et méthodes comptables promotion

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	540			540
Immobilisations incorporelles	540			540
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Emballages récupérables et divers	13 217	26 000		39 217
Immobilisations corporelles	13 217	26 000		39 217
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	47 776 817	858 375	276	48 634 916
Immobilisations financières	47 776 817	858 375	276	48 634 916
ACTIF IMMOBILISE	47 790 573	884 375	276	48 674 673

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		26 000	858 375	884 375
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		26 000	858 375	884 375
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			276	276
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			276	276



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS REAL BLUE GROUP 69350 LA MULATIERE	150 000	2 971 720	100,00	1 095 298
SAS DCB INTERNATIONAL 69350 LA MULATIERE	3 000 000	15 366 191	60,00	-39 169
SAS CB ENERGY 69350 LA MULATIERE	100 000	-69 797	50,10	-69 797
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS DC ² 69004 LYON	1 000	199 849	25,00	35 649
SAS WATTMEN 42270 ST PRIEST EN JAREZ	22 750		20,00	
CIE DE PORTLAND 69006 LYON	102 000	-818 738	33,33	-43 987

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	47 273 100	47 273 100	800 000		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	284 500	284 500	260 224		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 235 541 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 074 933		1 074 933
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	13 986	13 986	
Autres	92 528	92 528	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	54 095	54 095	
Total	1 235 541	160 609	1 074 933
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTÉRÊTS COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉ	14 709
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	13 986
Total	28 695



Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 45 000 000,00 euros décomposé en 4 500 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 500 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 500 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 752	477		2 228
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 752	477		2 228
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		477		



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 631 111 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 316 471	2 316 471		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 749	88 749		
Dettes fiscales et sociales	41 553	41 553		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	184 338	184 338		
Produits constatés d'avance				
Total	2 631 111	2 631 111		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	61 084
INTÉRÊTS COURUS	16 471
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	588
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	261
TAXE D APPRENTISSAGE	42
FORMATION CONTINUE	24
Total	78 469

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	54 095		
Total	54 095		



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : SAS

SIREN : 841470792

Au capital de : 45 000 000 euros

Adresse du siège social :

113 CHEMIN DE FONTANIERES

69350 LA MULATIERE

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Service comptabilité de DCB International 30 quai Perrache 69002 LYON.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Compagnie de Portland auprès de la Banque Populaire prêt de 148k€	55 000
Avals et cautions	55 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	55 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Audit - Expertise - Conseil

OHAYON

5 rue Saint-Maximin
69003 LYON



RSM RHONE-ALPES

2bis, rue Tête d'Or
69006 LYON

CAUDARD-BREILLE GROUP

Siège social : 113 Chemin de Fontanières – 69350 LA MULATIERE
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 000 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2024

CAUDARD-BREILLE GROUP

Siège social : 113 Chemin de Fontanières – 69350 LA MULATIERE
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société CAUDARD-BREILLE GROUP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAUDARD-BREILLE GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 16 juillet 2025

Les commissaires aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom

OHAYON

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom

Pierre-Michel MONNERET

Associé

Carine MONTJOUVENT

Associée



Bilan synthétique

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	540		540	540
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	39 217		39 217	13 217
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	48 634 916	250 096	48 384 820	47 570 111
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	48 674 673	250 096	48 424 576	47 583 867
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	13 986		13 986	18 698
Etat, Impôts sur les bénéfices				5 491
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	25 699		25 699	24 284
Autres créances	66 828	66 827	1	1
Divers				
Disponibilités	141 082		141 082	61 641
Charges constatées d'avance	54 095		54 095	50 000
TOTAL ACTIF CIRCULANT	301 691	66 827	234 863	160 115
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	48 976 363	316 924	48 659 440	47 743 983



Bilan synthétique

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	45 000 000	45 000 000
Réserve légale	79 614	61 514
Autres réserves	732 042	578 151
Résultat de l'exercice	214 444	361 991
Provisions réglementées	2 228	1 752
TOTAL CAPITAUX PROPRES	46 028 329	46 003 408
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	2 316 471	1 451 557
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	184 338	151 630
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 749	88 493
Personnel	588	1 780
Organismes sociaux	12 671	18 309
Etat, Impôts sur les bénéfiques	25 740	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	2 331	3 116
Autres dettes fiscales et sociales	223	640
Dettes fiscales et sociales	41 553	23 845
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		25 050
TOTAL DETTES	2 631 111	1 740 575
TOTAL PASSIF	48 659 440	47 743 983



Compte de Résultat synthétique

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	648 655	100,00	688 248	100,00	-39 593	-5,75
Autres produits	27 951	4,31	34 034	4,95	-6 084	-17,88
Total	676 606	104,31	722 283	104,95	-45 677	-6,32
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	288 401	44,46	392 279	57,00	-103 878	-26,48
Total	288 401	44,46	392 279	57,00	-103 878	-26,48
MARGE SUR M/SES & MAT	388 205	59,85	330 003	47,95	58 201	17,64
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	10 883	1,68	2 204	0,32	8 678	393,67
Salaires et Traitements	45 885	7,07	58 029	8,43	-12 144	-20,93
Charges sociales	19 228	2,96	27 027	3,93	-7 799	-28,86
Autres charges	3		59	0,01	-56	-94,51
Total	75 999	11,72	87 319	12,69	-11 320	-12,96
RESULTAT D'EXPLOITATION	312 206	48,13	242 684	35,26	69 522	28,65
Produits financiers	23 899	3,68	180 276	26,19	-156 376	-86,74
Charges financières	59 861	9,23	36 831	5,35	23 030	62,53
Résultat financier	-35 962	-5,54	143 444	20,84	-179 406	-125,07
RESULTAT COURANT	276 244	42,59	386 128	56,10	-109 884	-28,46
Produits exceptionnels	78	0,01			78	
Charges exceptionnelles	477	0,07	477	0,07		
Résultat exceptionnel	-399	-0,06	-477	-0,07	78	-16,35
Impôts sur les bénéfices	61 401	9,47	23 661	3,44	37 740	159,50
RESULTAT DE L'EXERCICE	214 444	33,06	361 991	52,60	-147 547	-40,76



Règles et méthodes comptables promotion

Désignation de la société : SAS CAUDARD-BREILLE GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 48 659 440 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 214 444 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 26/03/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Règles et méthodes comptables promotion

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	540			540
Immobilisations incorporelles	540			540
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements - Emballages récupérables et divers	13 217	26 000		39 217
Immobilisations corporelles	13 217	26 000		39 217
- Participations évaluées par mise en - Autres participations	47 776 817	858 375	276	48 634 916
Immobilisations financières	47 776 817	858 375	276	48 634 916
ACTIF IMMOBILISE	47 790 573	884 375	276	48 674 673

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste Virements de l'actif circulant Acquisitions Apports Créations Réévaluations		26 000	858 375	884 375
Augmentations de l'exercice		26 000	858 375	884 375
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste Virements vers l'actif circulant Cessions Scissions Mises hors service			276	276
Diminutions de l'exercice			276	276



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS REAL BLUE GROUP 69350 LA MULATIERE	150 000	2 971 720	100,00	1 095 298
SAS DCB INTERNATIONAL 69350 LA MULATIERE	3 000 000	15 366 191	60,00	-39 169
SAS CB ENERGY 69350 LA MULATIERE	100 000	-69 797	50,10	-69 797
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS DC ² 69004 LYON	1 000	199 849	25,00	35 649
SAS WATTMEN 42270 ST PRIEST EN JAREZ	22 750		20,00	
CIE DE PORTLAND 69006 LYON	102 000	-818 738	33,33	-43 987

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	47 273 100	47 273 100	800 000		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	284 500	284 500	260 224		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françai					
- Autres participations étrangè					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 235 541 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 074 933		1 074 933
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	13 986	13 986	
Autres	92 528	92 528	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	54 095	54 095	
Total	1 235 541	160 609	1 074 933
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTÉRÊTS COURUS S/CRÉANCES RATTACHÉ	14 709
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	13 986
Total	28 695



Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 45 000 000,00 euros décomposé en 4 500 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 500 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 500 000	10,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 752	477		2 228
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	1 752	477		2 228
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		477		



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 631 111 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	2 316 471	2 316 471		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 749	88 749		
Dettes fiscales et sociales	41 553	41 553		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	184 338	184 338		
Produits constatés d'avance				
Total	2 631 111	2 631 111		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice :				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	61 084
INTÉRÊTS COURUS	16 471
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	588
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	261
TAXE D APPRENTISSAGE	42
FORMATION CONTINUE	24
Total	78 469

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	54 095		
Total	54 095		



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : CAUDARD-BREILLE GROUP

Forme : SAS

SIREN : 841470792

Au capital de : 45 000 000 euros

Adresse du siège social :

113 CHEMIN DE FONTANIERES

69350 LA MULATIERE

Lieu où des copies des états financiers peuvent être obtenues : Service comptabilité de DCB International 30 quai Perrache 69002 LYON.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Compagnie de Portland auprès de la Banque Populaire prêt de 148k€	55 000
Avals et cautions	55 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	55 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	